

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République
Palais de l'Elysée
2 rue de l'Elysée
75008 PARIS

Paris, le 30 août 2011

PM/ADW/08/355

Monsieur le Président de la République,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance la réaction unanime des Administrateurs de la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM) à la suite de la présentation par Monsieur le Premier Ministre du programme de réduction des déficits publics.

La FNIM s'élève avec force contre ce projet en ce qu'il prévoit de taxer à hauteur de 7 % (contre 3,5 % aujourd'hui et 0% l'an dernier !) les contrats solidaires et responsables des complémentaires santé et ce, sans concertation préalable.

Avec la taxe CMU passée à quasiment 6 % en 2009, les contrats mutualistes se trouvent ainsi brutalement fiscalisés à hauteur de 13,27 % ! La santé ne serait-elle donc plus un produit de première nécessité ?

Les mutuelles n'accepteront pas plus longtemps d'avoir le faux nez du percepteur. Si la réduction des déficits publics est une ardente obligation, ce n'est pas à ceux qui font déjà l'effort de payer une cotisation complémentaire santé de subir la double peine en étant taxés de la sorte, et en devenant l'un des plus gros financeurs du plan gouvernemental annoncé le 25 août dernier.

Par ailleurs, nous sommes persuadés que la mesure ne sera pas efficace... Elle entraînera pour les mutuelles un désintérêt envers les contrats solidaires et responsables (qui imposent des contreparties lourdes en matière de maîtrise des dépenses de santé) et la démutualisation des citoyens, qui ne pourront indéfiniment faire face aux augmentations inévitables des cotisations de leurs mutuelles, qui devront bien intégrer cette nouvelle taxation.

Nous nous permettons de vous rappeler que les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif, dont les réserves – propriété de leurs adhérents – répondent à des exigences de volumes de plus en plus lourdes. Elles ne constituent en aucun cas des bénéfiques à répartir entre des actionnaires gourmands !

Ce système original fait depuis toujours la preuve de son efficacité et ne mérite pas une telle agression.

L'effort nécessaire pour réduire les déficits publics doit relever de la solidarité nationale et non pas reposer de façon aussi lourde sur les mutuelles et, en conséquence, sur leurs adhérents.

La Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles que j'ai l'honneur de présider, vous demande donc solennellement de bien vouloir faire que ce projet injuste n'aboutisse pas.

Persuadés que vous serez sensible à nos arguments,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de notre très haute considération.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe MIXE', with a long horizontal flourish extending to the right.

Philippe MIXE.